



Marc ROSSO
Directeur du Concours d'Admission

NOTICE FUI- FF Session 2 - Printemps

CONCOURS D'ADMISSION 2023

Le concours Filière Universitaire Internationale – Formation Francophone (FUI-FF) s'adresse aux élèves internationaux issus de cycles préparatoires scientifiques de formation francophone à l'étranger, n'ayant pas poursuivi leurs études supérieures scientifiques dans un établissement supérieur français.

Conditions d'inscription

Pour pouvoir se présenter au concours FUI-FF, les candidats internationaux issus de cycles préparatoires scientifiques de formation francophone à l'étranger :

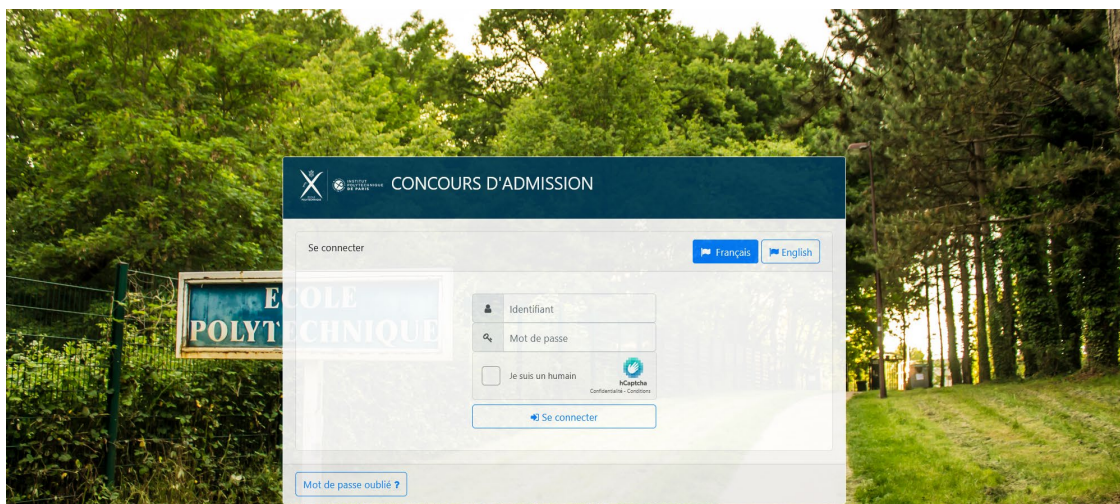
- **doivent être au moins en cours de deuxième année et pas au-delà de la 3^{ème} année de leur 1^{er} cycle.**
- doivent être âgés de moins de 25 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours.
- ne doivent pas avoir la nationalité française - en cas de double nationalité, dont la nationalité française, c'est cette dernière qui sera prise en compte et leur candidature n'est pas recevable.
- ne peuvent se présenter au concours qu'une seule fois.
- ne doivent pas avoir passé les épreuves dans une autre voie du concours (classes préparatoires) lors d'une session antérieure.
- ne doivent, ni avoir été inscrits en France en seconde année d'une classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs, ni avoir été ou être inscrits dans une grande école scientifique en France.

Inscription des candidats

Les candidats doivent suivre la procédure d'inscription décrite sur internet par le service de la Direction du Concours d'Admission de l'École polytechnique. L'inscription est ouverte à tous les candidats satisfaisant les conditions mentionnées précédemment.

Inscription en ligne sur la plateforme de candidatures à partir du lien ci-après :

<https://concours-dca.polytechnique.fr>



Concours d'admission

Le concours d'admission FUI-FF comporte deux étapes :

- 1. des épreuves écrites pour l'admissibilité ;**
- 2. des épreuves orales pour l'admission.**

Ces épreuves sont organisées dans les centres d'examen à l'étranger où sont convoqués les candidats. Les épreuves sont notées de 0 à 20 et affectées des coefficients ci-dessous. Elles ont pour but de classer par ordre de mérite des candidats aptes à suivre avec profit l'enseignement dispensé à l'Ecole polytechnique.

1. Les épreuves d'admissibilité sont au nombre de quatre.

Elles portent sur les mathématiques, les sciences physiques, le français et l'anglais.

La durée de chacune de ces épreuves ainsi que les coefficients qui leur sont affectés sont indiqués ci-après :

Épreuves Écrites	Durée	Coefficients
Mathématiques	3 heures	12
Physique	3 heures	8
Français	2 heures	3
Anglais	2 heures	3
Total		26

Sont déclarés admissibles les candidats ayant obtenu un total de points au moins égal à un minimum fixé par le jury.

2. Les épreuves d'admission sont au nombre de quatre également.

Elles portent sur les mathématiques, la physique, l'analyse de documents scientifiques, la culture générale et motivation. La durée de chacune de ces épreuves ainsi que les coefficients qui leur sont affectés sont indiqués ci-après :

Épreuves Orales	Durée	Coefficients
Mathématiques	55 minutes	24
Physique	55 minutes	16
Analyse de documents scientifiques	40 minutes (1h20 de préparation)	12
Motivation	20 minutes	6
Total		58

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés en fonction du total de points obtenus en prenant en compte les épreuves d'admissibilité et les épreuves orales d'admission. Le classement final s'effectue pour un total de coefficients de **84**.

Cas particulier – Recours à la visioconférence pour les épreuves orales

Dans ce cas de figure, les épreuves d'admission sont au nombre de trois.

La durée de chacune de ces épreuves ainsi que les coefficients qui leur sont affectés sont indiqués ci-après :

Épreuves Orales	Durée	Coefficients
Mathématiques	55 minutes	24
Physique	55 minutes	20
Motivation	20 minutes	8
Total		52

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés en fonction du total de points obtenus en prenant en compte les épreuves d'admissibilité et les épreuves orales d'admission. Le classement final s'effectue pour un total de coefficients de **78**.

Une liste des candidats est établie par ordre décroissant des totaux de classement. Le jury d'admission peut rayer de la liste de classement tout candidat ayant obtenu une note égale ou inférieure à 2 sur 20. Le jury d'admission détermine ensuite sur la liste de classement le dernier candidat susceptible d'être admis.

Lieux des épreuves

Pour la session de printemps, les candidats seront convoqués dans l'un des centres d'examens mis en place à l'étranger en fonction de leur adresse universitaire. L'adresse du lieu d'examen, la localisation des salles ainsi que les horaires des épreuves écrites et orales seront précisés ultérieurement dans la convocation de chaque candidat.

Calendrier du concours

Session 2 – Printemps (FUI-FF 2023)

- | | |
|---|---|
| • 23 janvier 2023 | Début des inscriptions |
| • 28 février | Fin des inscriptions |
| • Mi-mars | Mise en ligne des convocations aux épreuves écrites |
| • Mardi 28 et Mercredi 29 mars | Épreuves écrites d'admissibilité |
| • 21 avril à 18h00 | Résultats de l'admissibilité |
| • Entre le 1 ^{er} mai et le 19 mai | Épreuves orales d'admission |
| • 16 juin à 18h00 | Résultats de l'admission |



Pour information

Les dossiers des candidats admissibles et non admis à l'X seront proposés aux autres écoles de l'Institut Polytechnique de Paris pour une éventuelle admission dans celles-ci.

<https://www.ip-paris.fr/education/cycles-ingenieurs>